



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

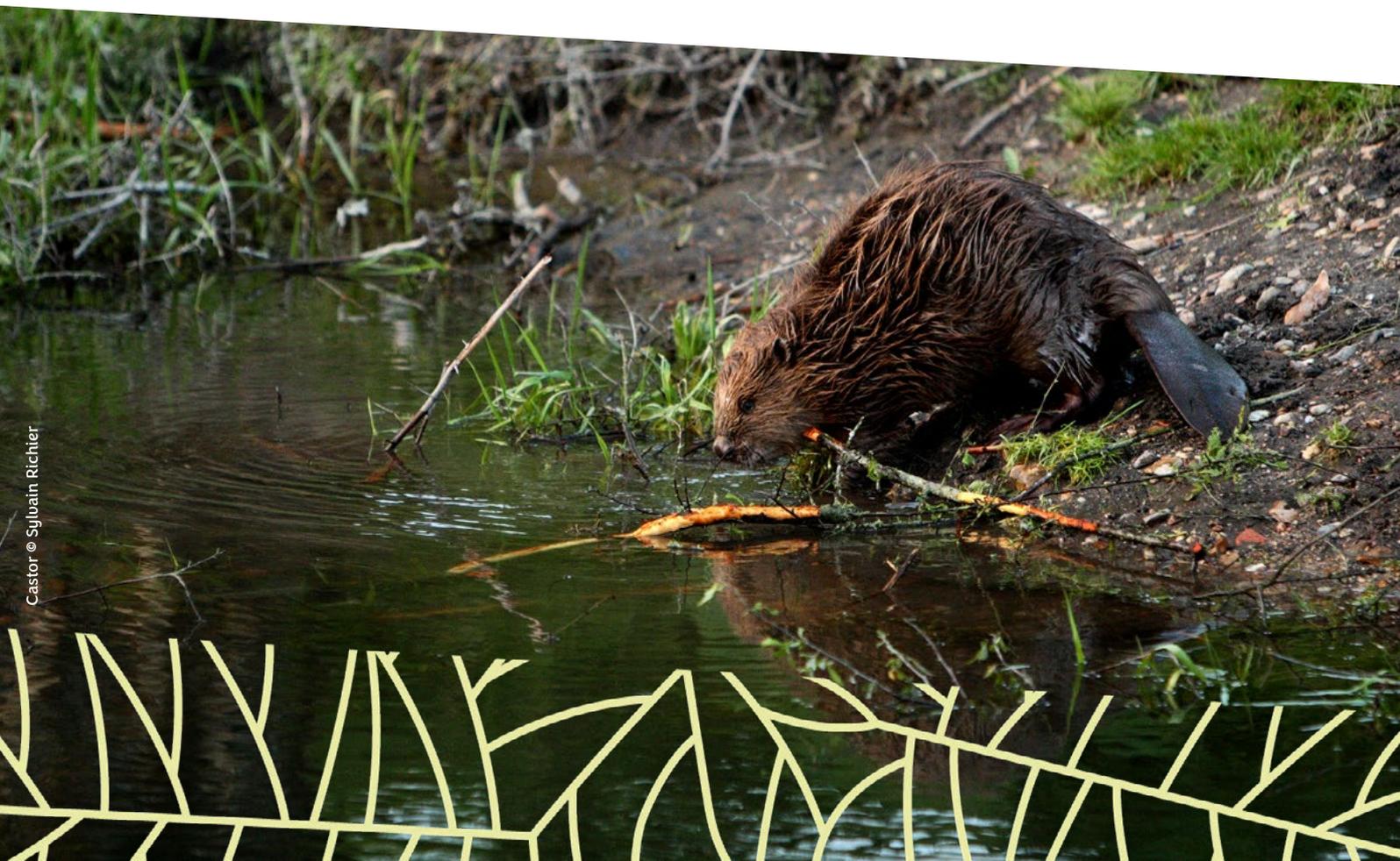
Stratégie pluriannuelle

— > —
2023 2027



SOMMAIRE

ÉDITO	3
L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ	4
LA BIODIVERSITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE	5
LA STRATÉGIE PLURIANNUELLE 2023-2027	7
Observer la biodiversité régionale et partager la connaissance	10
Sensibiliser, former et mobiliser sur la biodiversité	12
Accompagner les acteurs dans les territoires et faire émerger des projets	15
Animer le collectif ARB	17



ÉDITO

5 années

d'actions collectives et une *ambition* renouvelée

5 ans après sa création, l'ARB publie sa nouvelle stratégie pluriannuelle, véritable feuille de route guidant ses actions et travaux collectifs jusqu'en 2027.

L'ARB s'est positionnée comme facilitatrice des coopérations sur le territoire grâce à son **mode de travail collaboratif** et la **diversité de ses membres**. La dynamique a été lancée pour répondre aux objectifs de 2019 avec l'animation de plusieurs dispositifs, propres ou portés par l'OFB et la Région, ainsi que la **création d'outils et de ressources pour accompagner les acteur·rices du territoire** : animation de l'Observatoire régional de la biodiversité, Portail de la biodiversité, Biodiv'tour, Territoires Engagés pour la Nature, Solutions fondées sur la Nature, boîtes à outils, dossiers thématiques, journées techniques, séminaires, retours d'expérience, mois de la biodiversité, exposition...

Ainsi, l'Agence a acquis une légitimité dans ses missions et bénéficie de la diversité de ses membres ainsi que d'un maillage national d'ARB pour mener ses actions. Les besoins et attentes exprimés majoritairement par les collectivités sont forts. En parallèle, les enjeux de biodiversité restent souvent mal compris et la sensibilisation hétérogène selon les publics. Cela conforte le collectif dans la définition des axes stratégiques et opérationnels réalisée en 2019.

Afin de les renforcer et de s'inscrire dans la continuité du travail engagé depuis sa création, **l'ARB poursuit son ambition** avec ces mêmes axes de travail, tout en les restructurant : **observer la biodiversité régionale** et **partager** sa connaissance, **sensibiliser, former et mobiliser, accompagner** les acteur·rices et **faire émerger** des projets, **animer** le collectif. Il s'agit de la raison d'être de l'ARB : mettre la biodiversité au cœur de la société afin de permettre à chacun de mieux la connaître, de **comprendre les enjeux et les solutions** et de **s'inspirer pour agir**. En ce sens, de nouvelles perspectives se dessinent avec l'accompagnement des acteur·rices économiques et d'une zone test agricole favorable à la biodiversité.

L'objectif est de continuer à susciter l'intérêt pour les services et dispositifs portés par l'ARB et de **placer la biodiversité parmi les préoccupations centrales** en explicitant ses enjeux, ses bénéfices et son interdépendance avec l'ensemble de nos actions et besoins en tant qu'individu, décideur·euse, entreprise...

Les structures régionales peuvent ainsi se saisir de cette stratégie en tant que document opérationnel pour continuer à donner sa juste place à la biodiversité dans l'ensemble de leurs champs d'action.

La biodiversité est l'affaire de toutes et tous !



Jean-François Bridet

Président de l'ARB Centre-Val de Loire
Vice-président de la Région Centre-Val de Loire



Jean-Noël Rieffel

Vice-président de l'ARB Centre-Val de Loire
Directeur régional de l'Office français de la biodiversité

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

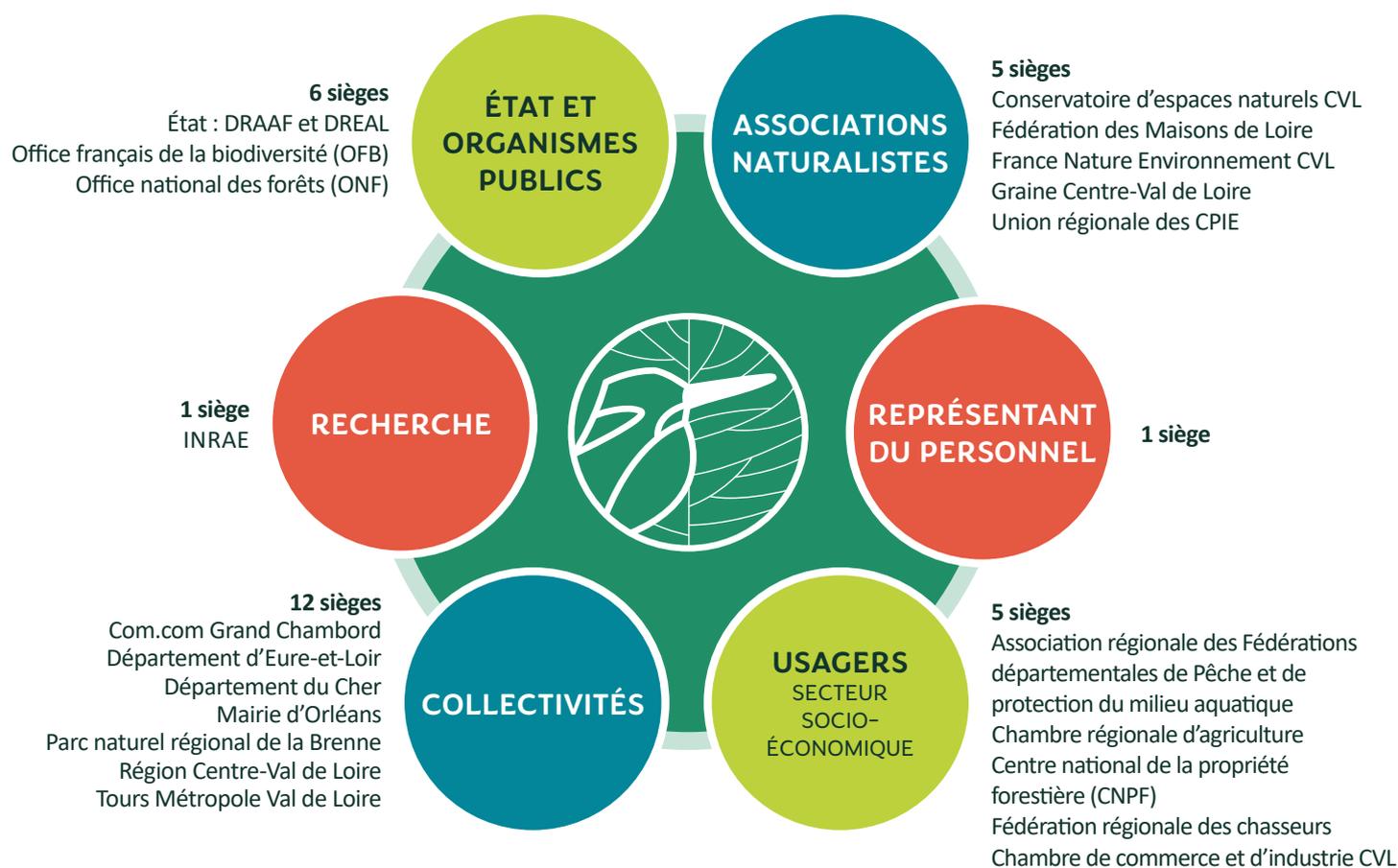
L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (publics, privés, associatifs, individuels...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique de coopération en faveur de l'environnement avec ses 22 structures membres et de nombreux partenaires locaux comme nationaux.

Créée le 1^{er} janvier 2019, par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016, l'ARB Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les Départements

du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

L'ARB œuvre pour permettre aux territoires d'innover dans le déploiement d'actions en faveur de la préservation et de la reconquête de la biodiversité ainsi que de l'habitabilité du territoire.



LA BIODIVERSITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE

La biodiversité c'est la *vie*, et c'est nous aussi

Le Centre-Val de Loire présente une diversité de paysages qui accueillent des milieux particulièrement riches en biodiversité. 6 grands milieux façonnent notre territoire : aquatiques et humides, ouverts, forestiers, bocagers, urbains et artificiels, souterrains et rocheux.

La Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe, abrite un patrimoine naturel exceptionnel. La Sologne et la Brenne, zones humides majeures, concentrent une richesse biologique remarquable. La Beauce, la Champagne berrichonne et la Champagne tourangelles accueillent des espèces rares d'oiseaux de plaine.

La diversité de ces espaces naturels ne signifie pas que notre territoire soit préservé et que la nature y a toute sa place. Les enjeux sur ces espaces sont majeurs alors que seulement 1 % du territoire régional est couvert par des protections réglementaires.

Les diverses structures regroupées au sein de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) ont pour objectif de valoriser la connaissance sur cette biodiversité régionale. Il est essentiel de suivre son évolution pour savoir comment agir et enrayer son déclin. En 2024, l'Observatoire fête ses 10 ans. À cette occasion, son travail est mis en lumière au sein d'un poster dont voici quelques chiffres clés.

MILIEUX NATURELS

La biodiversité, par l'interaction entre les espèces et les milieux, est déterminante dans l'équilibre des écosystèmes. Cet équilibre est essentiel à la vie sur Terre, aux espèces, êtres humains y compris. Préserver la biodiversité, c'est préserver les milieux naturels, habitats des espèces, dont nous dépendons pour respirer et aujourd'hui, pour s'adapter au changement climatique.



16 132 ha

d'espaces naturels
agricoles et forestiers
ont été urbanisés

de 2011 à 2022 en région.
L'équivalent de 5 terrains
de foot par jour sur 12 ans



60 %

des habitats humides
sont menacés en région

40 % des espèces animales et
végétales s'y reproduisent

🌿 ESPÈCES VÉGÉTALES



42 %

d'espèces
messicoles
menacées



3

nouvelles plantes
invasives depuis 2020.
42 au total en région

(source : CBNBP 2023)



441

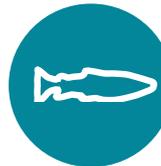
variétés locales
de fruits et
légumes

🌿 ESPÈCES ANIMALES



40 %

des oiseaux
nicheurs
menacés



26 %

des poissons
d'eau douce
menacés



32 %

des papillons
volant le jour
menacés

🌿 TERRITOIRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE



1 sur 8

personne exposée
au risque inondation



2x plus

de surface forestière
vulnérable aux
incendies depuis
les années 1980



+33 %

du nombre de
jours de canicule entre
2018 et 2040

Donner envie d'agir

Lorsqu'ils sont fonctionnels, les milieux naturels assurent de nombreux bénéfices vitaux. Certaines actions leur permettent de retrouver un bon état et de contribuer à ce cercle vertueux. L'objectif de l'ARB Centre-Val de Loire est donc de valoriser ces actions, accompagner leur mise en œuvre et de favoriser les retours d'expérience pour donner envie d'agir et faciliter le passage à l'action.

LA STRATÉGIE 2023-2027

Au cœur de la société

Depuis sa création, l'ARB est un **catalyseur des actions** en faveur de la biodiversité. Elle met en œuvre plusieurs leviers pour toucher le plus grand nombre de champs de compétences et d'acteurs différents : **collectivités, entreprises, citoyen·nes, enseignant·es, agriculteur·rices...** Ses objectifs restent concentrés sur les **axes majeurs** définis en 2019.

Cette stratégie pluriannuelle renouvelle l'**ambition de préserver, restaurer et valoriser la biodiversité** en renforçant la compréhension de plusieurs éléments fondamentaux : **nous faisons partie et dépendons de la biodiversité**, les **services** qu'elle nous rend sont vitaux, la nature est source de solutions pour l'atténuation et l'adaptation au **changement climatique**.

En concertation avec les acteurs du territoire et **en cohérence** avec les différentes **politiques publiques** sur le sujet, cette stratégie confirme le positionnement de l'ARB pour une **action positive, décrochée et inspirante**. Elle renforce les grandes dynamiques engagées depuis la création de l'Agence.



Les objectifs stratégiques

AXE 1

OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

- OBJECTIF 1 ➤ Organiser la connaissance
- OBJECTIF 2 ➤ Capitaliser et partager la connaissance de la biodiversité
- OBJECTIF 3 ➤ Diffuser la connaissance

AXE 2

SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

- OBJECTIF 4 ➤ Sensibiliser à la biodiversité
- OBJECTIF 5 ➤ Former à la biodiversité
- OBJECTIF 6 ➤ Mobiliser la société
- OBJECTIF 7 ➤ Valoriser les projets régionaux
- OBJECTIF 8 ➤ Être le centre de ressources sur la biodiversité en région

AXE 3

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES ET FAIRE ÉMERGER DES PROJETS

- OBJECTIF 9 ➤ Apporter un appui technique et conseiller les acteurs
- OBJECTIF 10 ➤ Mettre à disposition des territoires la technicité et les outils adaptés
- OBJECTIF 11 ➤ Démarches tests volontaristes en faveur de la biodiversité
- OBJECTIF 12 ➤ Faciliter l'accès aux financements

AXE 4

ANIMER LE COLLECTIF ARB

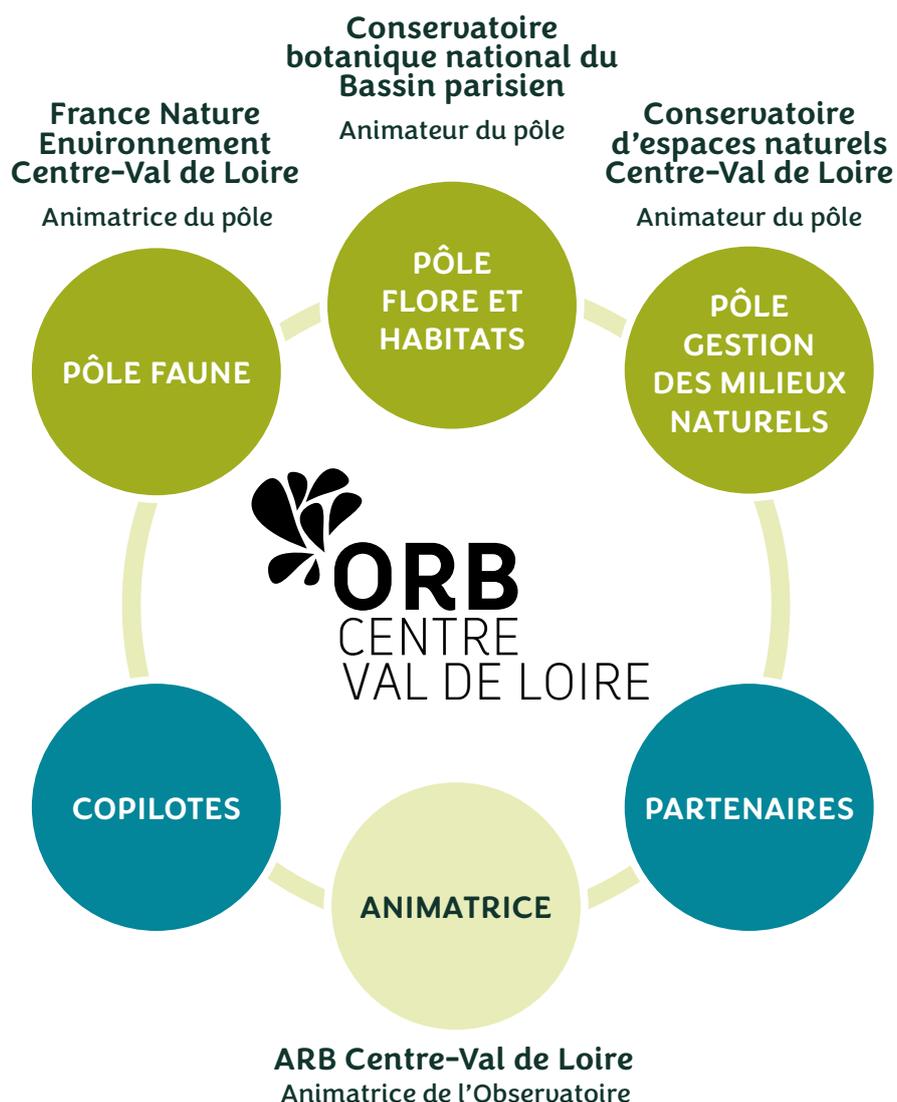
- OBJECTIF 13 ➤ Asseoir la stratégie de l'ARB, la faire connaître, la suivre et l'évaluer
- OBJECTIF 14 ➤ Assurer la concertation et la gouvernance de l'ARB
- OBJECTIF 15 ➤ Communiquer sur l'ARB et les projets régionaux



OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

L'Observatoire vise à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité. **Il évalue et mesure l'état de santé** de la biodiversité en Centre-Val de Loire, les pressions qui s'exercent sur elle et partage ensuite l'information. L'état des lieux qu'il dresse tous les 5 ans, mais également les indicateurs, infographies, guides et autres ressources qu'il produit, sont indispensables pour **éclairer** la décision publique, **accompagner** une prise en compte des enjeux dans les projets d'aménagement, **informer** les citoyen·nes et **inciter** à agir.

L'Observatoire est copiloté par la DREAL, la Région Centre-Val de Loire et l'OFB qui décident des orientations et accompagnent les travaux. Il est animé par l'ARB et organisé en **3 pôles de travail** : faune, flore et habitats, gestion des milieux naturels. Ce collectif intègre également de nombreux partenaires, avec plus de 200 contributeur·rices aux productions de l'Observatoire.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1

ORGANISER LA CONNAISSANCE

Le travail conduit par l'Observatoire s'appuie sur la mise en réseau des acteurs régionaux pour la production de données. Il s'agit de **développer les synergies** sur le suivi de la biodiversité régionale avec l'objectif de mieux connaître pour mieux protéger. Cela passe par le **recueil de données** d'observation, par les professionnel·les mais aussi les citoyen·nes, puis par leur **analyse**.

2

CAPITALISER ET PARTAGER LA CONNAISSANCE

L'Observatoire valorise la connaissance de l'état de santé de la biodiversité et son évolution, mutualise des outils techniques et vulgarise les résultats, notamment dans l'état des lieux régional de la biodiversité. Les indicateurs adaptés aux enjeux régionaux constituent une aide solide à la décision. Ces informations sont également indispensables à la sensibilisation des publics. En 2022, **le 3^{ème} état des lieux régional** a été publié.

3

DIFFUSER LA CONNAISSANCE

Une fois la donnée traitée et analysée, l'Observatoire conçoit des supports accessibles aux différents publics. Ils peuvent par exemple être utilisés lors de l'organisation de rencontres. De 2019 à 2023, **7 journées** dédiées à un public professionnel/étudiant ont été organisées notamment sur la végétalisation et les variétés locales.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🌿 Contribuer, via l'Observatoire et ses pôles, à coordonner l'acquisition des connaissances, notamment par le biais des suivis standardisés
- 🌿 Développer les liens avec le monde de la recherche
- 🌿 Contribuer, via l'Observatoire et ses pôles, à actualiser les listes rouges d'espèces et habitats menacés

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🌿 Capitaliser et partager les retours d'expérience liés à la connaissance (suivis, inventaires...)
- 🌿 Capitaliser de la connaissance, des données, des suivis, au gré des projets de publication
- 🌿 Produire, via l'Observatoire et ses pôles, des outils techniques de connaissance et de détermination
- 🌿 Réaliser une veille, via le pôle gestion des milieux naturels de l'Observatoire, et partager les expériences et techniques de gestion

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🌿 Proposer des formations multithématiques en lien avec la connaissance et la gestion
- 🌿 Partager et organiser, via l'ARB, l'Observatoire et ses pôles, des journées d'échange et des démonstrations techniques

SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

La sensibilisation, la formation et la communication sont des axes essentiels pour mobiliser les différents publics, avec un enjeu fort, toucher les publics éloignés de ces préoccupations et dépasser les freins ressentis ou réels pour **toucher le plus grand nombre**. L'ARB s'attache à mettre la biodiversité **au cœur de la société**, par la diffusion de la connaissance, par la mobilisation et l'accompagnement des acteurs et par la coordination d'actions de sensibilisation. L'objectif est de rappeler la place centrale de la biodiversité, puisque **nous en faisons partie et nous en dépendons**.

Face à l'interdépendance des enjeux environnementaux, et notamment des enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité, nous avons toutes et tous (décideurs publics, entreprises, agriculteur·rices, habitant·es...) un impact par nos décisions, nos gestes quotidiens et nos comportements. Il s'agit alors d'inciter à agir, pour la biodiversité, pour notre santé et l'habitabilité de nos territoires. Le dernier **séminaire annuel** dédié au collectif de l'ARB portait ainsi sur la mobilisation citoyenne afin de définir les attentes et besoins sur ce sujet.



Visite du Biodiv'tour « Participation citoyenne et végétalisation » à Tours © ARB-CVL

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

4 SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

L'ARB conserve l'objectif de rendre intelligibles les connaissances, les enjeux, les solutions, et de faire émerger une **culture de la nature**. Pour répondre à ce besoin, à l'inverse du catastrophisme, le positionnement de l'Agence est d'être tourné vers l'action en partageant des solutions concrètes adaptées à chaque cible, et d'explicitier les **services rendus par la nature**. C'est dans cette perspective que l'**exposition « La biodiversité et nous »** a été conçue. De 2019 à 2023, elle a été empruntée 29 fois par différentes structures du territoire (associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires, etc.).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🌱 Qualifier les besoins des acteurs et des publics
- 🌱 Développer l'acculturation à la biodiversité : faire connaître la biodiversité, ses richesses et les services écosystémiques auprès des différents publics
- 🌱 Concevoir des messages, des actions et des outils de sensibilisation ciblés

5

FORMER À LA BIODIVERSITÉ

Objectif transversal, la formation permet de renforcer les réseaux compétents en matière de biodiversité (collectivités, aménageurs, entreprises...) pour une diffusion de la connaissance et des moyens d'action. De 2019 à 2023, **9 journées techniques** ont été organisées, notamment sur la végétalisation, axe fondamental pour la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Des outils spécifiques à la végétalisation ont également été conçus : **la boîte à outils** « Végétalisons ! » et les **guides** « Planter local » et « Semer local ». Enfin, les cycles de webinaires « **À l'heure de la biodiv' !** » permettent de répondre directement aux questionnements des acteurs et de les outiller sur des thématiques précises.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les cursus d'enseignement
- Développer les compétences des acteurs du territoire (journées techniques, formation modulaire...)



INDICATEURS

- Nombre d'évènements organisés par l'ARB
- Nombre d'interventions de l'équipe à des évènements extérieurs
- Nombre de participant·es à ces évènements

6

MOBILISER LA SOCIÉTÉ

Le contact direct avec la société civile reste incontournable, en complément des autres moyens, notamment numériques, d'information et de communication. Pour toucher le plus grand nombre, l'enjeu est de mettre en œuvre des actions adaptées à différents publics et de **couvrir l'ensemble de la région**. Il s'agit pour l'ARB d'avoir un **rôle de coordination et d'expérimentation**, complémentaire aux outils existants notamment déployés par le tissu associatif. L'ARB peut ainsi concevoir ou animer des dispositifs ou outils dont les partenaires peuvent se saisir. Par exemple, depuis 2019, **le mois de la biodiversité** « Naturellement dehors ! » comptabilise chaque année une centaine d'animations et environ 700 participant·es.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mobiliser les acteurs en faveur de la mobilisation citoyenne au gré des programmes de l'ARB et lors de rencontres dédiées
- Développer des partenariats à destination de la société civile (pour massification, expérimentation)
- Outiller les acteurs intermédiaires (idées d'actions, supports...)
- Créer et/ou animer des dispositifs (défis, Mois des zones humides, Mois de la biodiversité, jeu concours...)



INDICATEURS

- Nombre de participant·es au Biodiv'tour
- Nombre de participant·es à chaque dispositif



L'exposition « La biodiversité et nous » à l'Université d'Orléans © ARB-CVL

7

VALORISER LES PROJETS RÉGIONAUX

De nombreuses initiatives et projets reproductibles favorables à la biodiversité sont déployés en Centre-Val de Loire. Les faire connaître est l'occasion d'inciter des porteurs de projets locaux à se lancer, et de valoriser les réalisations au national. L'ARB met ces actions en lumière sur le Portail de la biodiversité, dans le cadre du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » et du « Biodiv'tour », dans les médias ainsi que dans des publications nationales.

8

ÊTRE LE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION

Lancé en 2022, le **Portail de la biodiversité** met à disposition de toutes et tous de nombreuses ressources selon 3 objectifs : **Découvrir, Comprendre, Agir**. Il s'agit d'un outil collaboratif pour partager les connaissances, faciliter les coopérations et donner envie d'agir. Il oriente vers les dispositifs d'accompagnement, les structures, les idées d'actions et retours d'expérience... Il valorise également la **biodiversité régionale** et invite à l'exploration. L'ARB coordonne les rédactions et encourage chacun des membres à s'en saisir pour l'enrichir et le promouvoir, en s'appuyant sur la charte éditoriale qui garantit la qualité des contenus. Avec **69 723 visiteurs en 2023**, l'objectif fixé à 54 000 visites annuelles d'ici 2027 a été dépassé.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Valoriser en local et au national les actions biodiversité menées en région

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire vivre le Portail de la biodiversité en l'animant et l'enrichissant
- Partager et valoriser l'ensemble des contenus (listes rouges, retours d'expérience inspirants, outils, techniques de gestion, dynamiques d'action, inventaires participatifs, atlas régionaux et départementaux...)
- Concevoir des contenus complémentaires aux ressources existantes, vulgariser et valoriser la connaissance
- Valoriser la dynamique d'actions sur les espèces exotiques envahissantes faune et flore
- Produire, via l'Observatoire, des publications de valorisation de la connaissance (indicateurs, chiffres clés annuels, état des lieux régional de la biodiversité tous les 5 ans...)



INDICATEURS

- Nombre de connexions au Portail
- Nombre d'abonnés à la lettre d'information L'Écho biodiversité

Rencontre 2022 des Territoires Engagés pour la Nature au Parc des Mées © ARB-CVL

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES ET FAIRE ÉMERGER DES PROJETS

L'ARB Centre-Val de Loire **accompagne et conseille** les acteurs souhaitant engager des projets en faveur de la biodiversité. Son rôle est de **faciliter le passage à l'action** en partageant les enjeux et les solutions apportées par la biodiversité. Il s'agit de prendre en compte la biodiversité en amont des projets, de façon à ce qu'elle fasse partie intégrante des démarches. L'ARB contribue également à la **mise en œuvre des politiques publiques** notamment à travers la définition et le relais des stratégies déployées en région : Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB), territorialisation de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SAP) et de la COP... Particulièrement concentré sur l'accompagnement des collectivités ces dernières années, le travail de l'Agence vise également à encourager les projets portés par **les réseaux économiques et les entreprises**. En effet, les activités de tous les secteurs influent sur la biodiversité et dépendent d'elle.



Journée des techniciens de rivières à Artannes-sur-Indre en 2022 © ARB-CVL

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

9

APPORTER UN APPUI TECHNIQUE ET CONSEILLER LES ACTEURS

Environ **100 collectivités** sont accompagnées chaque année. En 2024, **42** sont reconnues « Territoires Engagés pour la Nature ». Cette animation territoriale mobilise **3 postes à temps plein**. À cela s'ajoute **un renfort de 2 ans (2024-2026)** et **1 poste dédié à l'animation des acteurs économiques**. À l'image de ce qui est proposé pour les collectivités, il s'agit d'accompagner la mise en œuvre d'actions portées par les entreprises, de permettre les échanges entre pairs et de valoriser les bonnes pratiques.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🌱 Conseiller les porteurs de projets pour favoriser l'émergence d'actions (freins, leviers, questionner l'ambition du projet, orienter...)
- 🌱 Apporter un appui technique aux collectivités, notamment via les dispositifs « Territoires Engagés pour la Nature », « Solutions fondées sur la Nature », « Contrats milieux aquatiques » et les contrats territoriaux de la Région et de l'État
- 🌱 Apporter un appui technique aux réseaux économiques, notamment via les dispositifs « Entreprises Engagées pour la Nature », « Solutions fondées sur la Nature »...
- 🌱 Renforcer la prise en compte des interrelations de la biodiversité avec toutes les politiques sectorielles



INDICATEURS

- Nombre d'acteurs accompagnés
- Nombre de collectivités « Territoires Engagés pour la Nature »

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Assurer une veille et faire connaître des outils et projets opérationnels en faveur de la biodiversité
- Concevoir et relayer des outils d'aide à l'émergence de projets par les décideurs publics (exemple : boîte à outils)
- Concevoir et relayer des outils d'aide à l'émergence de projets par les acteurs économiques
- Orienter vers les acteurs compétents du territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- Zone test agricole favorable à la biodiversité via différents leviers relatifs à la gestion des infrastructures agroécologiques et aux pratiques culturelles



INDICATEUR

- Nombre d'agriculteur-rices engagé-es dans la démarche

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Animer le comité des financeurs copiloté par l'État et la Région
- Assurer une veille des sources de financement et les faire connaître
- Accompagner les porteurs de projets vers les financements



INDICATEUR

- Nombre d'appels à projets relayés

10

METTRE À DISPOSITION DES TERRITOIRES LA TECHNICITÉ ET LES OUTILS ADAPTÉS

En tant que facilitatrice, l'ARB expérimente avec l'objectif de **mutualiser les outils** et d'apporter une plus-value là où un besoin a été identifié. Il s'agit d'être **complémentaire** avec les outils déjà existants. En tant qu'animatrice de réseau et grâce à son échelle régionale, l'ARB est capable de guider efficacement les acteurs concernés et de favoriser les collaborations entre eux.

11

DÉMARCHES TESTS VOLONTARISTES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Dans une optique de co-construction, l'ARB organise annuellement un séminaire interne au collectif. En 2021, le **séminaire sur l'agriculture** a défini plusieurs axes de travail dont la création d'une zone-test agricole favorable au développement de la biodiversité. Lancée en 2024, cette démarche, partie prenante du LIFE BIODIV'France, sera déployée jusqu'en 2031 avec la volonté d'en faire une zone de pédagogie par l'exemple.

12

FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS

L'ARB oriente les porteurs de projets vers les financeurs et financements adaptés, ponctuels ou récurrents. Elle met également à jour un **catalogue des aides** sur le Portail de la biodiversité, à partir d'une veille permanente auprès des financeurs.



ANIMER LE COLLECTIF ARB

Afin de répondre à l'ensemble des objectifs stratégiques et opérationnels précédents, l'ARB Centre-Val de Loire bénéficie de la force de son collectif. En mutualisant les outils, en développant des partenariats et en veillant à mettre en place des actions complémentaires dans leurs propres structures, les **22 membres de l'ARB** renforcent la **cohérence**, la **lisibilité** et l'**efficacité** des projets. Services de l'État, collectivités, associations naturalistes et d'éducation à l'environnement, chambres d'agriculture et de commerce, usagers de la nature, organisme de recherche... les horizons divers des membres sont une richesse pour l'**enjeu transversal** que représente la reconquête de la biodiversité.

L'équipe interne à l'ARB anime ce collectif afin de **renforcer sa dynamique** et **coordonner** ses actions. Il s'agit de **mobiliser** les membres au-delà des travaux propres à leur structure, de répondre à leurs **besoins** et d'encourager l'**appropriation des ressources** pour un déploiement efficace sur le territoire. En 2024, le séminaire interne souligne l'importance du collectif, permet de dresser le bilan de ces premières années, de célébrer les actions et se projeter ensemble dans les travaux à conduire.



Évènement d'inauguration de l'ARB le 27 septembre 2019, au Jardin des Plantes d'Orléans

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

13

ASSEOIR LA STRATÉGIE, LA FAIRE CONNAÎTRE, LA SUIVRE ET L'ÉVALUER

La stratégie pluriannuelle a vocation à être **adaptée** aux moyens de l'ARB, au besoin de complémentarité des membres et **adaptable** en fonction des enjeux et des actions d'autres structures du territoire.

14

ASSURER LA CONCERTATION ET LA GOUVERNANCE

Une **gouvernance collaborative** répond au besoin de **cohérence** des actions et nécessite un travail de **facilitation** et de **mobilisation** pour que chacun puisse être acteur des réflexions, malgré des enjeux et moyens différents.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

- 🌱 Faire que les membres s'approprient la stratégie, la relaient et y contribuent dans leur propre structure

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- 🌱 Développer une coopération au sein des instances de l'ARB
- 🌱 Accompagner le conseil d'administration, le comité technique...
- 🌱 Organiser la réflexion via un mode de travail collaboratif (groupes de travail, séminaire annuel...)

15

COMMUNIQUER SUR L'ARB ET LES PROJETS RÉGIONAUX

L'ARB valorise ses projets ainsi que ceux des membres et partenaires afin de rendre accessibles à toutes et tous les ressources et outils existants. La **stratégie de communication**, élaborée pour 5 ans en 2023, accompagne et fait vivre la raison d'être et les objectifs précédents. Elle s'attache à **clarifier** le rôle de l'ARB, **impliquer** ses parties prenantes, **promouvoir** ses dispositifs, **informer** et **donner envie d'agir**.



INDICATEUR

- Participation des membres au conseil d'administration et au comité technique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

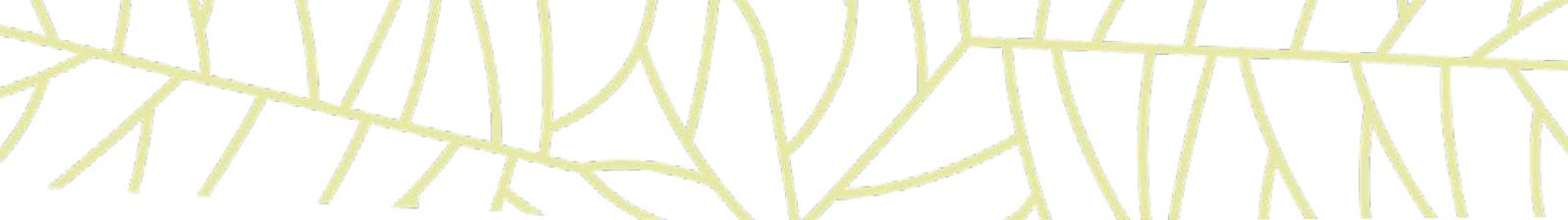
- Élaborer et déployer une stratégie de communication partagée
- Asseoir la visibilité et lisibilité de l'ARB et de ses actions



INDICATEURS

- Nombre de communiqués de presse
- Nombre d'interventions médias (radio, presse, TV)





Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe permanente composée de 8 personnes**, pouvant être régulièrement renforcée par des contrats de projet. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe pluridisciplinaire coordonne et anime les actions de l'Agence.**

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevaldeloire.fr

02 38 53 53 50

Cécile LE MEUNIER

Responsable administrative et financière

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevaldeloire.fr

02 38 53 53 57

Alexandrine GAGNAIRE

Communication et mobilisation de la société

alexandrine.gagnaire@biodiversite-centrevaldeloire.fr

02 38 53 53 60

Mylène MOREAU

Animation territoriale milieux aquatiques

mylene.moreau@biodiversite-centrevaldeloire.fr

02 38 53 53 58

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevaldeloire.fr

09 70 72 40 14

Benjamin VIRELY

Accompagnement des acteurs

benjamin.virely@biodiversite-centrevaldeloire.fr

09 70 72 40 12

Laetitia ROGER-PERRIER

Animation de l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr

02 38 53 53 59

Marine CÉLESTE

Animation du Portail de la biodiversité et du Biodiv'tour

marine.celeste@biodiversite-centrevaldeloire.fr

09 82 81 32 70



**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLÉANS cedex 9
02 38 53 53 57

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

L'ARB est cofinancée par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité